



# L'élevage de lapins au pâturage

Fiche rédigée par Sébastien BONDUAU (Chargé de missions CAB) – 2009  
Contact : 02- 41-18-61-42 ou cab.filières@biopaysdelaloire.fr

Un groupe d'éleveurs de lapins engraisés au pâturage a été constitué en 2007 à l'initiative de la CAB. Ces éleveurs sont dispersés dans le grand Ouest : Touraine, Pays de la Loire, Normandie, Bretagne. Ce groupe d'échange technique a permis de confronter leurs stratégies d'élevage et les résultats obtenus. Cette fiche synthétise les principales données techniques mises en commun.

## Dimensions des élevages du groupe

- De 10 à 70 mères
- Pour 200 à 1 200 lapins vendus / an

Cette activité est donc en démarrage pour certains, tandis qu'elle constitue l'activité principale pour d'autres.

## Points de repère sur les itinéraires techniques

LES MERES	
Age 1 <sup>ère</sup> mise à la reproduction	De 4 à 8 mois (6-7 mois en moyenne)
Suivi de la mise en reproduction	<p>Le cycle est de 2 à 3 jours, et la saillie peut s'opérer en 10 minutes ou peut prendre 1 journée... : Le constat des saillies est donc obligatoire.</p> <p>Les objectifs à tenir pour la mise à la reproduction après la mise bas précédente dépendent de la période de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au Printemps : après 45 à 60 jours,</li> <li>- à l'Automne : entre 65 et 75 jours.</li> </ul> <p>Les éleveurs identifient des cas d'infertilité chez certains mâles : ceux-ci pourraient être dus à la lumière ou à la température.... Afin de limiter la saisonnalité, un producteur est en cours de réflexion sur un projet d'éclairage artificiel.</p>
Nb de portées / lapine / an	L'objectif est de 4 portées/lapine/an, avec des difficultés pour la mise en reproduction en hiver.
Nb de portées / lapine sur sa durée de vie	La moyenne est de 13 à 14 portées / lapine. Question : Doit-on forcer la nature ? Où se trouve le juste milieu entre l'éthique et l'économique ?
Pertes de lapines / an	De 4 à 30 % selon les élevages. Il est parfois difficile de définir les causes réelles des décès

Au coeur de la Bio



LOIRE ATLANTIQUE

GAB 44

02-40-79-46-57

gab-44@wanadoo.fr



MAINE ET LOIRE

GABBAnjou

02-41-37-19-39

gabbanjou@wanadoo.fr



MAYENNE

CIVAM Bio 53

02-43-53-93-93

civambio53@wanadoo.fr



SARTHE

GAB 72

02-43-28-00-22

gab72@maison-des-paysans.org



VENDEE

GAB 85

02-51-05-33-38

GAB85@wanadoo.fr



Coordination régionale

CAB Pays de la Loire

02-41-18-61-40

cab@biopaysdelaloire.fr



Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :



# L'élevage de lapins au pâturage

Fiche rédigée par Sébastien BONDUAU (Chargé de mission CAB) – 2009  
Contact : 02- 41-18-61-42 ou cab.filières@biopaysdelaloire.fr

LES LAPEREAUX	
Durée d'allaitement	Entre 45 et 90 jours (moyenne de 66 jours)
Modalités de sevrage	Les pratiques et critères sont divers : - Certains recherchent des mise bas tous les 15 jours, d'où regroupement par taille puis enlèvement des mères et mise en parc ou en cage croissance. - d'autres prêtent attention à l'influence de la lune en réalisant les sevrages après la nouvelle lune.
Mortalité	La période de pré-sevrage est la plus sensible à la mortalité. Certains vaccins peuvent engendrer le développement d'autres sensibilités. Certains éleveurs ne vaccinent jamais leurs animaux. - Pré sevrage : 10 % à 14 % - Post sevrage : de 9.5 à 30 % Questions : Est-ce les mères qui sont porteuses de coccidiose ? Est-ce pertinent de vacciner un animal déjà contaminé (cas de myxomatose) ?
Nombre de lapins sevrés / portée	De 4.5 à 5.7 lapereaux

LES MALES	
Nombre de femelles / mâle	De 7 à 15 : moyenne de 10 femelles / mâle
Origine des mâles	Majoritairement, les éleveurs achètent des mâles à l'extérieur. Ces derniers sont parfois mis en quarantaine avant d'être insérés dans le cheptel. Le prix d'achat d'un mâle se situe entre 20 et 35 euros.
racres pures ou/et croisements	Achat de races pures quand ils sont achetés à l'extérieur, sinon croisements mais en retournant dans les critères de la race. Les races les plus utilisées sont : le Géant, le Papillon, le Normand, l'Argenté de Champagne et le Fauve de Bourgogne. Remarques : Bon croisement entre une souche Néo-zélandaise avec un Argenté de Champagne. Faire attention aux lapins aux taches noires sur la race Papillon. Questions : Est-ce que la consanguinité est préjudiciable ? Quelles en sont les conséquences, tant en races pures qu'en croisements ?

ALIMENTATION	
Les prairies	Importance de la diversité des prairies temporaires : dactyle, fléole, trèfle violet, luzerne, lotier, fétuque, ray gras italien et anglais (éviter le mouron rouge qui tue les lapins).
Compléments de base	Des choix très divers selon les éleveurs : - Foin de luzerne, orge, betteraves (coupées en gros bouts) et navets - Foin à volonté, herbe, mélange triticales, pois - Foin, orge, betterave (période hivernale) - Avoine germée, foin, choux (lapereaux 3 mois), quantité limitée par stade - Granulés (aux mères qui allaitent et au stade de l'engraissement), foin de trèfle et de luzerne, avoine - Granulé complet, orge, maïs, avoine (mère), foin à volonté - Foin de luzerne, blé, triticales - Avoine à 80%, triticales, foin et herbe à volonté
Compléments en période de reproduction	- Des céréales pour les mâles et femelles (avoine pour les femelles)

Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :





# L'élevage de lapins au pâturage

Fiche rédigée par Sébastien BONDUAU (Chargé de mission CAB) – 2009  
Contact : 02- 41-18-61-42 ou cab.filieres@biopaysdelaloire.fr

## SYSTEME EN PARCS FIXES

Chaque parc accueille de 15 à 25 lapins en post sevrage selon la taille des parcs (25 lapins maximum pour 100 m<sup>2</sup>). Les chalets peuvent être d'anciennes cases à veaux. Chaque chalet offre une ouverture sur deux parcs, ce qui permet de gérer la rotation pour offrir une quantité suffisante d'herbe aux lapins. Un complément d'avoine et de chou est distribué dans les chalets. Chaque parc est grillagé au sol pour éviter que les lapins s'échappent des enclos. L'investissement de départ n'est pas trop important.

### Vues de parcs fixes



## SYSTEME EN CAGES MOBILES

### Deux types de cages utilisées



### Zoom sur les cages plus légères



### Nid pré-sevrage



### Nid post-sevrage



Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :



# L'élevage de lapins au pâturage

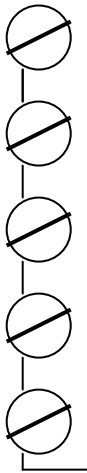
Fiche rédigée par Sébastien BONDUAU (Chargé de mission CAB) – 2009  
Contact : 02- 41-18-61-42 ou [cab.filières@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab.filières@biopaysdelaloire.fr)

## GERMINATION DE L'AVOINE

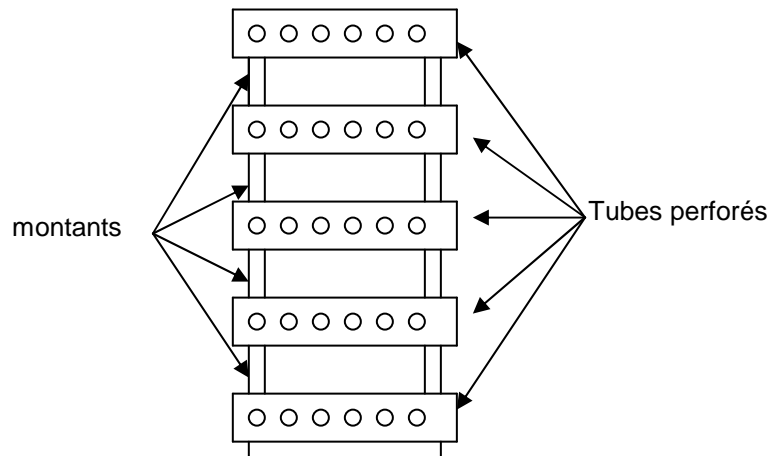
Ce système originaire de Vendée est basé sur une rotation de 4 jours et uniquement sur l'avoine blanche. 5 à 6 seaux d'avoine trempée (soit environ 40 kg d'avoine sèche) servent à remplir les 4 tubes du gerموir utilisés quotidiennement. Chaque tube est tourné d'un demi tour chaque jour afin d'éviter le collage de l'avoine.

Schéma du gerموir

Vue de profil



Vue de face



Les échanges entre éleveurs montrent la grande pénurie de références techniques et économiques sur la maîtrise de l'élevage des lapins en plein air. C'est pourquoi l'Institut technique de l'agriculture biologique – ITAB - a initié un groupe de travail sur cette filière.

Contact Joannie LEROYER, [joannie.leroyer@itab.asso.fr](mailto:joannie.leroyer@itab.asso.fr) - <http://www.itab.asso.fr>

Dans l'attente de son intégration dans le nouveau règlement européen 889/2008, l'élevage des lapins en Bio est réglementé par le cahier des charges français CC REPAB F consultable sur le site du Ministère de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/environnement/agriculture-biologique>

Retrouvez toutes les fiches sur :

[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet du réseau des producteurs Bio des Pays de la Loire

Fiche financée par :

